



N° 001337

AUREP

Certification

Expert en Conseil Patrimonial

enregistrée au RNCP, n° 31912 au niveau 7, par décision du directeur général de France compétences du 31/12/2023, Code NSF 313.

Association Universitaire de Recherche et d'Enseignement sur le Patrimoine,
vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfait,
par décision du 07/04/2025 à Clermont-Ferrand (63000), délivre le certificat à :

M. Adrien PRANGERE

né, le 19/02/1999 à AMIENS (80000)

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/04/2025

Pierre SABATIER
Président

Le titulaire :